
**Information et documentation —
Numéro international normalisé des
publications en série (ISSN)**

*Information and documentation — International standard serial
number (ISSN)*

iTeh Standards
(<https://standards.itih.ai>)
Document Preview

[ISO 3297:2017](https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/b0136c46-12b6-4408-b337-3d7a3ab1738f/iso-3297-2017)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/b0136c46-12b6-4408-b337-3d7a3ab1738f/iso-3297-2017>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 3297:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/b0136c46-12b6-4408-b337-3d7a3ab1738f/iso-3297-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Structure de l'ISSN	3
5 Attribution de l'ISSN	3
6 Établissement du titre clé	4
7 ISSN de liaison (ISSN-L)	4
8 Impression et affichage de l'ISSN	4
8.1 Généralités	4
8.2 Affichage de l'ISSN sur les ressources continues imprimées	5
8.3 Affichage de l'ISSN sur les ressources continues électroniques ou non imprimées	5
9 Métadonnées	5
9.1 Métadonnées de l'ISSN	5
9.2 Métadonnées requises pour l'attribution d'un ISSN	5
10 Copyright	5
11 Administration du système ISSN	6
Annexe A (normative) Chiffre de contrôle de l'ISSN	7
Annexe B (normative) Métadonnées	8
Annexe C (normative) ISSN de liaison (ISSN-L)	10
Annexe D (normative) Rôles et responsabilités des centres ISSN	11
Annexe E (informative) Utilisation de l'ISSN et de l'ISSN de liaison (ISSN-L) avec d'autres systèmes d'identification et de liaison	13
Bibliographie	20

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 46, Information et documentation, sous-comité SC 9, identification et description.

Cette cinquième édition annule et remplace la quatrième édition (ISO 3297:2007), dont elle constitue une révision mineure avec les modifications suivantes:

- [l'Article 10](#), qui traite des frais de participation pour les ISSN a été supprimé, car il convient de ne pas faire état des coûts dans le présent document.

Introduction

Le besoin d'un code d'identification bref, unique et univoque pour les publications en série et les autres ressources continues, a été universellement reconnu. L'échange d'informations entre les bibliothèques, les centres de documentation et les autres utilisateurs de contenu, les fournisseurs, les distributeurs et d'autres intermédiaires, les éditeurs et les autres producteurs de contenu, impose la prescription d'un code normalisé. La communication entre les différents organismes dépasse les frontières nationales et requiert par conséquent un code international qui soit numérique, puisque la plupart des producteurs et des utilisateurs de publications en série n'utilisent pas un alphabet unique. En réponse à ces besoins, le Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) a été conçu comme le code d'identification des publications en série.

Le Système international de données sur les publications en série (ISDS, International Serials Data System), organisation intergouvernementale établie dans le cadre du programme UNISIST/UNESCO, a été désigné pour mettre en place et gérer l'attribution des ISSN. En 1993, l'ISDS est devenu le Réseau de l'ISSN.

Les trois premières éditions de la présente Norme internationale se rapportaient uniquement aux publications en série. Toutefois, une nouvelle catégorie de ressources, les «ressources continues», a été définie en 2002 par la communauté des bibliothèques pour englober de nouveaux types de ressources, telles que les bases de données à mise à jour, aussi bien que les publications en série traditionnelles. Le domaine d'application de la quatrième édition a été élargi, afin de couvrir les publications en série et les autres ressources continues.

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 3297:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/b0136c46-12b6-4408-b337-3d7a3ab1738f/iso-3297-2017>

Information et documentation — Numéro international normalisé des publications en série (ISSN)

1 Domaine d'application

Le présent document définit et encourage l'emploi d'un code normalisé (ISSN), destiné à l'identification unique des publications en série et des autres ressources continues.

Chaque Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) est l'identifiant unique d'une publication en série ou d'une autre ressource continue sur un support déterminé. Le présent document décrit aussi un mécanisme, l'«ISSN de liaison (ISSN-L)», qui permet de rassembler et de lier les versions sur des supports différents d'une même ressource continue.

L'ISSN s'applique aux publications en série et aux autres ressources continues, qu'elles soient passées, présentes ou à paraître dans un avenir prévisible, quel que soit leur support de publication ou de production.

Les monographies, les enregistrements sonores et visuels, les publications de musique imprimée, les œuvres audiovisuelles et les œuvres musicales ont leurs propres systèmes de numérotation et ne sont donc pas explicitement concernés par le présent document. Ces documents peuvent porter un ISSN en complément de leurs propres numéros normalisés lorsqu'ils font partie d'une publication en série ou d'une ressource continue.

Des recommandations plus détaillées sont fournies dans le manuel de l'ISSN, disponible auprès de l'autorité d'enregistrement du présent document (voir [Article 11](#)).

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

3.1

ressource continue

ressource sur tout support dont la publication se poursuit au cours du temps sans que la fin en soit prédéterminée et qui est mise à la disposition du public

Note 1 à l'article: Une ressource de ce type est généralement publiée en des livraisons successives ou intégrées, qui portent des mentions de numérotation et/ou de datation.

Note 2 à l'article: Les ressources continues comprennent les publications en série telles que les journaux, les revues, les périodiques, les magazines, etc., et les ressources intégratrices permanentes telles que les publications à feuillets mobiles continuellement mises à jour et les sites «web» continuellement mis à jour.

Note 3 à l'article: Le terme anglais est *continuing resource*.

3.2

publication en série

ressource continue publiée en une succession de livraisons ou en parties distinctes, portant en général une numérotation, qui n'a pas de fin prédéterminée

EXEMPLE Les revues, les magazines, les revues électroniques, les répertoires permanents, les rapports annuels, les journaux et les collections de monographies; les revues, les magazines et les lettres d'actualité dont la durée de parution est limitée et qui comportent en outre toutes les caractéristiques d'une publication en série (par exemple les lettres d'actualité d'événements).

Note 1 à l'article: Le terme anglais est *serial*.

3.3

ressource intégratrice permanente

ressource continue augmentée ou modifiée par des mises à jour qui ne restent pas distinctes, mais qui sont intégrées à l'ensemble de la ressource. Les ressources intégratrices permanentes n'ont pas de fin prédéterminée

EXEMPLE Les bases de données, les publications à feuillets mobiles et les sites «web» qui sont mis à jour au cours du temps sans fin prédéterminée.

Note 1 à l'article: Le terme anglais est *ongoing integrating resource*.

3.4

ISSN

Numéro international normalisé des publications en série

numéro composé de huit chiffres, comprenant un chiffre de contrôle et précédé du préfixe alphabétique ISSN, qui est attribué à une ressource continue par le Réseau de l'ISSN

Note 1 à l'article: Le terme anglais est *ISSN, International Standard Serial Number*.

3.5

Réseau de l'ISSN

entité collective composée du Centre international de l'ISSN et des centres nationaux et régionaux de l'ISSN afin de gérer l'attribution d'ISSN

Note 1 à l'article: Le terme anglais est *ISSN Network*.

3.6

titre clé

nom unique d'une ressource continue, établi par le Réseau de l'ISSN et inséparablement lié à son ISSN

Note 1 à l'article: Le titre clé peut être identique au titre de la ressource ou, afin qu'il soit rendu unique, être construit par l'ajout d'éléments d'identification et/ou de qualification tels que le nom de la collectivité éditrice, le lieu de publication, une mention d'édition, etc.

Note 2 à l'article: Le terme anglais est *key title*.

3.7

métadonnées de l'ISSN

données descriptives dont l'enregistrement fait partie du processus d'attribution d'ISSN et qui apportent les éléments permettant d'identifier la ressource et de la distinguer d'autres ressources

Note 1 à l'article: Le terme anglais est *ISSN metadata*.

3.8

Registre de l'ISSN

base de données d'enregistrement officielle du Réseau de l'ISSN contenant les métadonnées associées aux ISSN attribués aux ressources continues

Note 1 à l'article: Le terme anglais est *ISSN Register*.

3.9

ISSN de liaison

ISSN-L

ISSN désigné par le Réseau de l'ISSN pour permettre de rassembler ou de lier les versions sur des supports différents d'une ressource continue

Note 1 à l'article: Le terme anglais est *linking ISSN*.

4 Structure de l'ISSN

Un ISSN doit être formé de huit caractères numériques en chiffres arabes de 0 à 9, à l'exception du dernier caractère (dans la position d'extrême droite, la moins significative), qui peut aussi être la lettre X en majuscule. Le dernier caractère doit être le chiffre de contrôle. Le chiffre de contrôle doit être établi par un calcul utilisant le modulo 11, avec les facteurs de pondération 8 à 2, en prenant X au lieu de 10 si 10 est le chiffre de contrôle. Voir l'[Annexe A](#) pour davantage de détails.

Puisque l'ISSN est utilisé dans le même contexte que des codes conçus pour d'autres usages, tels que le Numéro international normalisé du livre (ISBN) ou des numéros de contrôle particuliers, il faut pouvoir le distinguer des autres systèmes de numérotation dans sa forme écrite ou imprimée. Par conséquent, un ISSN doit être précédé du préfixe ISSN et d'un espace, et apparaître en deux groupes de quatre chiffres séparés par un tiret.

EXEMPLES

ISSN 0251-1479

ISSN 1050-124X

5 Attribution de l'ISSN

5.1 Un ISSN doit être attribué uniquement par un centre du Réseau de l'ISSN.

5.2 Les métadonnées requises concernant une ressource continue à laquelle un ISSN a été attribué doivent être collectées et versées dans le Registre de l'ISSN par le centre du Réseau de l'ISSN qui a enregistré la ressource, dans les délais établis par le Centre international de l'ISSN. Voir l'[Annexe B](#) pour de plus amples détails.

5.3 Un seul ISSN doit être attribué à chaque ressource continue distincte sur un support déterminé, selon les définitions du Manuel de l'ISSN.

5.4 Chaque ISSN doit être lié de façon permanente au titre clé établi par le Réseau de l'ISSN au moment de l'enregistrement.

5.5 Lorsqu'une ressource continue est éditée sur des supports différents, avec le même titre ou non, différents ISSN et titres clés doivent être attribués aux différentes éditions.

5.6 Lorsqu'une ressource continue subit un changement majeur dans son titre ou l'un des autres changements majeurs, définis dans le Manuel de l'ISSN, un nouvel ISSN doit être attribué et un nouveau titre clé correspondant établi.

5.7 Une fois qu'un ISSN a été attribué à une ressource continue, il ne doit pas être modifié, remplacé ou réutilisé pour une autre publication.

5.8 L'attribution d'un ISSN à une ressource continue ne doit revêtir aucune signification ni valeur juridique quant au détenteur des droits ou au contenu de cette publication.

6 Établissement du titre clé

Le titre clé est établi ou authentifié par le centre de l'ISSN responsable de l'enregistrement de la ressource continue, conformément aux règles énoncées dans le Manuel de l'ISSN.

Le titre clé est construit à partir des informations figurant au moment de l'enregistrement sur la page de titre pour les ressources qui ont une page de titre ou l'équivalent d'une page de titre, ou à partir des informations les plus complètes présentées de façon organisée pour les ressources qui n'ont pas de page de titre. Le titre de la ressource devient le titre clé si ce titre est unique dans le Registre de l'ISSN au moment de l'enregistrement. Si ce titre n'est pas unique, le titre clé est le titre propre auquel on a ajouté un qualificatif (tel que le nom de la collectivité éditrice, le lieu et/ou la date de publication, une mention d'édition ou de support), afin de rendre le titre clé résultant unique.

Tous les titres clés sont répertoriés dans le Registre de l'ISSN avec les ISSN auxquels ils correspondent. Les titres clés en alphabets non latins doivent être romanisés selon les normes ISO ou, en l'absence de normes ISO, conformément aux normes nationales.

7 ISSN de liaison (ISSN-L)

Pour permettre l'utilisation de l'ISSN lorsque l'on souhaite trouver ou se lier à une ressource continue indépendamment de son support, le Réseau de l'ISSN doit désigner un ISSN de liaison.

L'ISSN de liaison doit être désigné parmi les ISSN attribués aux versions sur des supports différents d'une ressource continue. Des précisions complémentaires concernant l'ISSN de liaison sont données à l'[Annexe C](#).

8 Impression et affichage de l'ISSN

8.1 Généralités

Un ISSN doit être présenté sous forme de deux groupes de quatre caractères séparés par un tiret et doit toujours être précédé du préfixe ISSN et d'un espace (voir aussi [Article 3](#)).

L'ISSN doit être affiché en évidence sur ou dans la première livraison et sur ou dans chaque livraison suivante d'une publication en série, sur ou dans chaque itération d'une ressource intégratrice continue.

Lorsqu'une ressource porte un ISSN et un autre numéro normalisé, tel qu'un ISBN pour le volume d'une collection, les deux numéros doivent figurer ensemble et chacun doit être identifié par son préfixe: «ISSN», «ISBN» ou tout autre préfixe approprié.

Lorsqu'une même ressource continue porte plusieurs ISSN en relation avec différents titres de ressource continue (les titres d'une collection principale et de ses sous-collections, par exemple), chaque ISSN doit figurer sur la ressource continue. On doit distinguer chaque ISSN soit en le faisant suivre entre parenthèses du titre complet ou abrégé auquel il s'applique, soit en l'imprimant le plus près possible du titre auquel il s'applique.

Lorsqu'une ressource continue contient une autre ressource continue, telle qu'un encart avec une page de titre séparée, l'ISSN relatif à l'encart doit être imprimé sur cette page de titre ou en un autre endroit approprié sur cet encart.

Lorsque des publications en série ou d'autres ressources continues sont publiées sur des supports différents et que des ISSN et des titres clés différents ont été attribués, les ISSN en relation peuvent aussi être affichés sur les publications en série ou sur les autres ressources continues, chacun avec les éléments d'information complémentaire permettant de le distinguer.